



Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

Section de la Corrèze

CTL du 17 avril 2015

Madame la Présidente,

Jeudi dernier, les agents de la DGFIP se sont mis en grève avec les salariés du privé et du public contre la politique d'austérité poursuivie par les gouvernements successifs et le pacte de responsabilité qui ont pour conséquences le blocage des salaires et des traitements des fonctionnaires, l'explosion du chômage, l'aggravation de la précarité et de la pauvreté. Cette politique d'austérité avec sa déclinaison DGFIP, la démarche stratégique pèse de plus en plus lourdement sur les agents des Finances publiques : suppressions d'emplois, blocage des promotions, fermetures ou regroupements de services, aggravation des conditions de travail, hold-up sur la prime d'intéressement collectif, suppression de l'indemnité exceptionnelle compensatrice...

De plus les conditions de gestion de la réforme territoriale vont avoir de lourdes conséquences sur les services de la DGFIP : elles vont provoquer une nouvelle dégradation des conditions de travail et faire peser de graves menaces sur l'existence de certaines structures.

Vous convoquez aujourd'hui le Comité technique Local pour recueillir l'avis des représentants des personnels sur les réductions d'horaires d'ouverture au public proposées dans les services de la DDFIP de la Corrèze.

Il ne s'agit plus d'adapter les horaires d'une Trésorerie ou d'un service en fonction des attentes des usagers et des collectivités ou pour assurer un service public de qualité. Il s'agit par la circulaire du 22 octobre 2014 **d'adapter l'ouverture au public en fonction des suppressions d'emplois, c'est-à-dire de gérer la pénurie au détriment de tous..**

L'administration veut contraindre l'utilisateur à privilégier le recours aux services en ligne, alors que paradoxalement le nombre d'utilisateurs reçus dans les services est en augmentation. **Il est clair que ce n'est pas une mesure destinée à l'amélioration de l'accueil des usagers mais qu'il s'agit de repenser notre organisation afin de pouvoir absorber les suppressions d'emplois imposées par les politiques.**

Comment penser que cette mesure améliorera les conditions de travail des agents ?

Les jours de fermeture il restera les mails et les appels téléphoniques à gérer, ce qui ne permettra guère mieux aux agents de se concentrer sur leurs tâches. L'accueil physique sera reporté vers l'accueil téléphonique ou transféré vers d'autres services ou postes ouverts.

Mais le but de l'administration avec cette mesure n'est-il pas la généralisation des centres de contact ou plateformes téléphoniques qui viendront délester les services, à la fois des appels et des agents ?

La logique est implacable et toujours la même : on retire petit à petit aux structures locales leurs attributions au motif d'un resserrement des missions rendu nécessaire par la suppression des emplois puis on ferme les services à l'utilisateur, les rendant ainsi prétendument « mauvais » il ne reste plus ensuite qu'à mettre en place des pis-aller, soi-disant plus efficaces, en regroupant les missions en grands pôles départementaux, voire régionaux. A l'objectif avoué par la DG, de délester un accueil submergé, F.O.-DGFIP voit plutôt un dépeçage, pièce par pièce, et mission par mission du réseau DGFIP.

Pour FO-DGFIP 19, la seule solution possible pour maintenir un service public de qualité serait de fournir aux services et aux postes les moyens humains et matériels à hauteur de leurs charges et des attentes du public (qui fut-il n'y a pas si longtemps de cela "au centre" des préoccupations) ...

Le 9 avril, les agents corréziens ont fait grève à plus de 30 %, pour protester contre cette politique d'austérité destructrice de nos emplois et de nos conditions de travail. FO-DGFIP 19 ne considère pas que la modification des horaires proposée puisse apporter la moindre réponse à leurs revendications, et en conséquence se prononcera contre ce projet.